



1 • Editorial

2 • Point Infos Stenay

3 • Le tennis...

- Kiosque en Fête
- Stage d'Aquarelle
- Le Musée de la Bière

4 • A la maison du Parc

5 • Au cours du mois

- Cercle philatélique
- Inscriptions à l'école...
- Fête du basket

6 • Etat-civil

- Ecole Sainte Marie
- Exposition du Club Peinture
- Activités de la L.P.O
- Maintenance du site...
- Fête du tennis
- Cérémonie du 18 juin
- Conférence à Halles-Sous-Les-Côtes
- Le cinéma

7 • Urgences

8 • A votre service

Le mois de juin est traditionnellement le mois où se tiennent de nombreuses manifestations, et aussi le mois où se concentrent de nombreuses dates liées aux Assemblées Générales du milieu associatif, aux clôtures de saisons sportives... Nos agendas sont chargés, et nous nous en réjouissons car cela prouve le dynamisme du milieu associatif, l'envie de faire et l'importance de celui-ci dans les activités proposées.

Dans le domaine festif et musical, citons bien entendu Kiosque en Fête, organisé par l'Office de Tourisme le 18 juin, devenu un rendez vous fort apprécié des Stenaisiens mais aussi et bien entendu de l'extérieur.

De nombreuses expositions et activités auront lieu tout au long de ce mois : peinture, sculpture, découverte nature... Toute personne peut y trouver son plaisir.

Plus officielle et attendue, l'inauguration de la serre restaurée du Parc de la Forge aura lieu le mercredi 23 à 18h00, après de longs mois de travaux du chantier d'insertion Stenay Environnement, des Services Techniques de la Ville et d'entreprises privées. Rappelons que ce chantier a bénéficié d'une aide significative de la Fondation du Patrimoine, du Conseil Régional de Lorraine, du Conseil Général de la Meuse. Des bons de souscription (dons déductibles fiscalement) sont toujours disponibles la mairie pour soutenir cette initiative et peut-être d'autres dans le futur. Il s'agit d'une restauration de qualité pour un patrimoine. Une restauration de qualité pour un patrimoine qui le mérite.

Le jeudi 3 à 18h30, à l'hôtel de ville, aura lieu la restitution de l'étude globale d'aménagement du faubourg de Cervisy qui sera faite par le cabinet AUP Lorraine qui l'a réalisée. J'espère que les habitants de Cervisy mais aussi de Stenay participeront à cette réunion publique.

La période de réalisation des travaux votés au budget va commencer, entraînant quelques gênes temporaires dans la circulation et dans l'accès des immeubles pour les riverains. Votre patience et votre compréhension seront récompensées par un environnement plus agréable.

Je nous souhaite un mois de juin animé, convivial et amical.

Stéphane PERRIN.

L'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS :
UNE OBLIGATION POUR TOUS !

Rien ne doit encombrer le domaine public. C'est la règle valable pour tous les usagers concernant toute chose. Plusieurs codes développent le sujet. Ainsi, le Code de la Voirie Routière, le Code Général des Collectivités Territoriales et le Règlement Sanitaire Départemental (RSD), approuvé le 24 avril 1980, règlent la gestion du domaine public. Plusieurs articles y exposent les devoirs des citoyens vis-à-vis de la voirie. L'article 99 notamment cite les obligations des riverains quant au nettoyage des voies publiques.

Gardez vos distances !

Sachez que vous devez respecter des distances de retrait par rapport aux axes de circulation. Celles-ci dépendent de la nature de la voie (départementale, communale, intersections, etc.) et des plantations réalisées. Pour les essences à haute tige, le recul est plus important que pour les autres. Notez cependant que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) impose des hauteurs qui doivent être respectées par les propriétaires. Les plantations anciennes, faites antérieurement, et qui ne respectent pas les distances prescrites peuvent être conservées.

Coupez !

Toujours dans le même objectif d'éviter tout encombrement du domaine public routier, les codes et règlements stipulent qu'il appartient aux propriétaires de plantations de les élaguer. Si des arbres, branches et racines avancent sur le sol du domaine public, ils doivent donc être coupés par leur propriétaire, à l'aplomb des limites de ce domaine. De même, les haies doivent être taillées de manière à ne pas faire saillie sur le domaine public.

Attention ! La ville a la possibilité de mettre en demeure les propriétaires récalcitrants de faire exécuter les opérations d'élagage. Plus souvent, elle compte sur le civisme des citoyens pour respecter de bon gré ces règles qui s'imposent à tous comme nécessaires.

Balayez !

L'article 99 du Règlement Sanitaire Départemental précise que « les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies [...]. Dans les voies où le service du balayage n'est pas assuré par la municipalité (NDLR : notamment les voies privées), les propriétaires riverains sont tenus [...] de balayer ou de faire balayer après arrosage chacun au droit de façade, sur une largeur égale à celle du trottoir ».

UN RADAR, CERTES, MAIS PÉDAGOGIQUE CELUI-LÀ

Vous venez de passer à 65 km/h dans une zone limitée à 50. Vous avez donc perdu 1 point et 90 €. Mais, pour une fois, vous poussez un soupir de soulagement ! Votre compte en banque comme votre permis sont intacts. Vous avez été pris par un radar pédagogique dont le but n'est pas de sanctionner, mais de prévenir.

"Pédagogie avant tout !"

Ces appareils, semblables à des panneaux lumineux, affichent sur trois niveaux la vitesse à laquelle vous roulez, le nombre de points que vous risquez de perdre, l'amende que vous encourez et la vitesse limite autorisée. Aucun flash, aucun PV, l'objectif est de dissuader les automobilistes d'appuyer trop fort sur l'accélérateur. Inutile pour les chauffards d'envisager de battre des records, la vitesse n'est

pas dévoilée au-delà d'un certain seuil, pour éviter les abus.

Mobile

Mis, pour sa première expérimentation, rue Basse des Remparts, celui-ci à vocation à être placé dans différentes rues de Stenay, au gré des besoins qui seront déterminés en fonction des usages de la voirie. Conçu et installé dans un esprit de pédagogie, il ne faut cependant pas oublier qu'il peut être utilement complété par un radar encore plus pédagogique, notamment sur certains axes de circulation, plus sujet que d'autres à des excès de vitesse.

P O I N T I N F O S S T E N A Y .

INFOS PRATIQUES

Les conteneurs qui étaient situés près de l'ancien Bricomarché ont été déplacés rue de l'Ouvrage de Villy. Compte tenu des travaux engagés pour le pôle éducatif et

de son ouverture programmée, les conteneurs seront laissés à cet endroit.

APPELS TÉLÉPHONIQUES ABUSIFS.

Le maire Stéphane Perrin met en garde les habitants contre certains appels téléphoniques de prospection, faisant référence à un soutien de la mairie, voire du maire lui-même ou d'autres élus. Il s'agit d'un abus, voire peut-être d'actes

de malveillance, pour vendre différents objets, principalement aux personnes retraitées et / ou âgées. Soyez prudents et ne donnez aucun élément personnel.

LE TENNIS RÉCOMPENSÉ EN RÉGIONAL.

Le Tennis-Club continue de s'illustrer dans le championnat régional par équipe qui se déroule actuellement. Les dernières rencontres ont permis à l'équipe de double hommes, composée de David André et de Christophe Gerbeaux, d'afficher de belles victoires. Le club de Stenay, dans la catégorie hommes, se situe pour l'instant à la troisième place avant les dernières rencontres. La catégorie

femmes doit, quant à elle, encore affronter les clubs de Longwy et Joeuf. Enfin, comme chaque année, le Tennis-Club procède actuellement au lancement de l'opération *Pass-Tennis*. Les licences prises à compter d'aujourd'hui jusqu'en septembre sont au prix de 25,00 € pour tous. Les formalités pour la souscription sont à remplir auprès de Sabrina Champeaux à la Maison des Services.

KIOSQUE EN FÊTE

La sixième édition de *Kiosque en Fête*, organisée par l'Office de Tourisme, se tiendra le 18 juin prochain à partir de 18h30. Le spectacle se déroulera d'abord dans les rues de la ville avec *Les Saltimbranks*, orchestre de rue mené par Christophe Gerbeaux (musique festive). Au programme de cette manifestation réalisée avec la participation de la ville, des commerçants, du Groupement Archéologique et des anciens d'AFN :

- De 19h30 à 20h10 : Thom Petersen (musique),
- De 20h20 à 21h45 : Gérard Rauscher et son orchestre (musette),

- De 21h50 à 22h30 : balances commentées,
 - De 22h40 à 23h30 : Pop Band Familly (musique pop rock française et internationale),
 - De 23h40 à 1h40 : La banda Del Ocho (musique festive sud-américaine).
- Restauration sur place (frites et barbecue géant, boissons).
Du mardi 15 au mercredi 30 : Exposition *50 ans de rock en France* (Port de Plaisance).

STAGE D'AQUARELLE.

Un stage d'aquarelle se déroulera les lundi 28 et mardi 29 (de 9h00 à 17h00) au foyer Mathis, sous la direction de

Pierre Chariot. Renseignements auprès d'Annie Bénard (03 29 80 35 54).

LE MOIS DE JUIN AU MUSÉE DE LA BIÈRE.

Du 05 au 27 :

Exposition *Faïences et peintures de nos régions*

(collections privées). Entrée gratuite, tous les jours de 10h00 à 18h00.

A LA MAISON DU PARC.

Pour tout renseignement, contacter la Maison du Parc au 03 29 80 39 08 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.



LE P'TIT MONDE : Pour les enfants de moins de 6 ans :

- Mercredi de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 9h00 à 11h30.

MICRO CRÈCHE : Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

FOYER DES JEUNES : (Résidence Vauban).

DE 14 ANS À 18 ANS :

- mardi de 16h00 à 20h00
- mercredi de 15h00 à 20h00
- jeudi de 16h00 à 20h00
- vendredi et samedi de 16h00 à 19h00 et de 20h30 à 22h30.

TOUS PUBLICS : mardi et jeudi (14h00-16h00).

LA BOUTIQUE DE LA MAISON DU PARC

Ouverte à tous les :

- Lundis (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)
- Mercredis (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)
- Jeudis (10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00)
- Vendredis (14h00 – 17h00)

ESCAP'ADOS. Foyer des Jeunes du Canton de Stenay.

Vous avez une idée, une envie ou bien un hobby, vous êtes seul ou en groupe. Venez partager et peut-être monter un projet. *Escap Ados* se déroulera du 5 juillet au 13 août, avec au programme les mixtes et les séjours. Les inscriptions sont prises dès à présent au Foyer des Jeunes (demander Manu au 03 29 80 47 41).

➤ Si vous voulez vous débarrasser de petites choses inutiles à vos yeux, la Maison du Parc récupère pour ses ateliers de loisirs créatifs : boutons, dentelles, tissus, peintures, fils, perles, bijoux cassés...

NOUVEAU : ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF.

Cet atelier s'adresse à toute personne qui rencontre un problème pour remplir un document administratif, qui souhaite réaliser son CV ou être soutenue dans ses démarches d'emplois ou ses démarches personnelles. On peut venir sans rendez-vous le lundi après-midi de 14h00 à 15h30, la gratuité est totale.

ATELIER BRIC'ART : Informations à la Maison du Parc.

➤ Une exposition-vente sera ouverte tous les jours jusqu'au 3 juin à la Maison du Parc (aux heures d'ouverture) : « *Spéciale Fête des Mères* » avec *Le Grenier de Macri*, les créations de *l'Atelier des Loisirs Créatifs*, *Les créations de Valérie Lesch...* Petits cadeaux de décoration, bijoux, de linge de maison, accessoires.

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (du 5 juillet au 13 août)

les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 23 juin en fonction des places disponibles. Pour tout renseignement, s'adresser à la Maison du Parc.

...

Pour tout renseignement sur les activités, contacter la Maison du Parc. Possibilité de mettre en place de nouveaux ateliers à la demande.

Activités Enfants	Activités Adultes
Anniversaires Mercredi après-midi sur réservation Maison du Parc	Danse country Mardi 20h00 - 22h00 Salle des Fêtes
Babygym Mercredi 16h05 - 17h05 (3 ans - 5 ans) 17h10 - 18h10 (5 ans - 8 ans) Salle des Fêtes	Club de marche Jeudi 13h30 Rendez-vous parking du Musée de la Bière
Country Mardi (7 ans - 12 ans) 20h00 - 22h00 Salle des Fêtes	Escalade Lundi 18h30 - 20h00 Mercredi 18h30 - 20h00 Vendredi 19h00 - 21h00 Dimanche 10h00 - 12h00 Salle Polyvalente
Danse modern jazz Mercredi 14h00 - 15h00 (petits) 15h00 - 16h00 (grands) Foyer Martinot	Gym Douce Lundi 17h30 - 19h00 Salle des Fêtes
Escalade (à partir de 7 ans) Lundi 17h30 - 18h30 (débutants) Mercredi 17h30 - 18h30 (confirmés) Salle Polyvalente	Ateliers Créatifs Lundi 14h00 - 16h30 Maison du Parc
Ateliers d'accompagnement	Brodérisse Mardi 14h00 - 16h00 Maison du Parc
Atelier ARA (Atelier de Réinsertion par l'Art) Vendredi 10h00 - 12h00 Maison du Parc	Ateliers d'écriture Lundi 18h00 - 20h00 Maison du Parc
Atelier Bric'Art Jeudi 14h00 - 15h30 Maison du Parc	Scrapbooking Lundi 10h00 - 16h30 Maison du Parc
Atelier d'Accompagnement Administratif (Soutien pour remplir les documents, réalisation de CV et de sa lettre de motivation) Lundi 14h00 - 15h30 Maison du Parc	Danse de Salon Lundi 20h00 - 21h00 Salle Polyvalente
Plan d'Education Multimedia Initiation à l'informatique à Stenay et dans ses villages	Atelier Bois Vendredi 2 / mois Maison du Parc

— AU COURS DU MOIS DE JUIN. —

• **Office de Tourisme** : 5, place Raymond Poincaré - Tél. : 03 29 80 64 22 – Fax : 03 29 80 62 59 – Ouvert du lundi au samedi 10h00 à 12h et de 14h00 à 17h00. Tous les jours de 16h00 à 18h00 à la capitainerie du Port de Plaisance à compté du 20 mars.(otsistenay@wanadoo.fr).

• **Chaque dimanche et jour férié (hors sorties spéciales)**, sortie ornithologique avec la L.P.O. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay direction Dun-sur-Meuse. Tél. : 06 83 29 25 47.

• **Chaque premier samedi du mois** : marche de 10 km avec les Robinsons, ouverte à tous. Rendez-vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon. (03 29 80 65 23).

• **Le 03 – STENAY** : Théâtre à la salle des fêtes (Centre Social).

• **Du 04 au 13 – STENAY** : Exposition peinture au Port de Plaisance (O.T.S.I.).

• **Du 05 au 27 – STENAY** : Exposition de faïences (Musée de la Bière).

• **Le 05 – STENAY** : Fête du basket (salle polyvalente).

• **Le 05 – STENAY** : Challenge des Mousquetaires (boulodrome).

• **Le 05 – CESSÉ** : Fête de la pêche.

• **Le 05 – STENAY** : Concert de l'école de musique (salle des fêtes).

• **Le 06 – LUZY-SAINT-MARTIN** : Vide grenier.

• **Le 06 – HALLES-SOUS-LES-CÔTES** : Conférence à l'église (Amis de Montserrat).

• **Le 11 – MOUZAY** : Fêtes des Ecoles.

• **Le 12 – STENAY** : Concert *A Claire Voix* (église St Grégoire).

• **Le 12 – BEAUFORT-EN-ARGONNE** : Marche populaire.

• **Le 12 – POUILLY-SUR-MEUSE** : Bal sous chapiteau.

• **Du 15 au 30 – STENAY** : Exposition au Port de Plaisance (O.T.S.I.).

• **Le 16 – STENAY** : Doublette vétérans (boulodrome).

• **Le 18 – STENAY** : Manifestation patriotique.

• **Le 18 – STENAY** : Kiosque en Fête (O.T.S.I.).

• **Le 19 – MOUZAY** : Fête de la musique, marché du terroir et trial-show.

• **Le 19 – STENAY** : Fête de la Musique Salle Polyvalente - Concert de la Lyre.

• **Les 19 – STENAY** : Fête du tennis (Salle Polyvalente).

• **Le 20 – POUILLY-SUR-MEUSE** : Repas champêtre.

• **Le 20 – STENAY** : Journée départementale des footballeurs débutants.

• **Le 23 – STENAY** : Inauguration de la serre du Parc.

• **Le 24 – STENAY** : Barbecue et animation musicale (maison de retraite).

• **Le 26 – STENAY** : Méchoui au stade des Tilleuls (A.S.S.M.)

• **Le 26 – STENAY** : Kermesse de l'école Sainte-Marie (Place Abbé Laurent ou Salle des Fêtes).

• **Le 26 – CESSÉ** : Fête de la musique et barbecue.

• **Le 27 – BEAUCLAIR** : Feux de la Saint-Jean.

• **Les 28 et 29 – STENAY** : Stage d'aquarelle.

— CERCLE PHILATÉLIQUE DE STENAY (06 81 92 25 10). —

• **Samedi 5 :**

Remise du 1er prix de la Fête du Timbre et récompenses aux jeunes ayant exposé en compétitions philatéliques cette année (à 11h00 au foyer Martinot).

• **Lundi 7 :**

Rendez-vous philatélique mensuel au foyer Martinot (20h30).

• **Samedi 12 :**

Samedi du timbre au Foyer Martinot, de 10h00 à midi pour les jeunes.

• **Samedi 19 :**

Déplacement en bus à Paris au Salon du Timbre et de l'Écrit (Parc floral de Vincennes). Départ à 6h00, retour vers 22h00. Tarif très réduit pour les jeunes de Stenay et des environs, accompagnants souhaités. Renseignements et inscription : Jean-Michel Voisin.

— INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE. —

Madame Canonico recevra les parents le mardi 1er et le jeudi 03 juin de 15h30 à 16h45 et le samedi 5 de 9h30 à 11h00 pour l'inscription des enfants nés en 2008, ainsi que ceux nés en 2005, 2006 et 2007 non encore inscrits. Se munir du livret de

famille et du carnet de santé de l'enfant. Possibilité de prendre rendez-vous à partir du 1er juin (03 29 80 40 45) ou à tout autre horaire suivant convenance.

— FÊTE DU BASKET. —

Le basket organise le samedi 05 sa fête annuelle à la salle polyvalente.

- **De 14h00 à 18h00** : matches et jeux,
- **A 19h30** : soirée barbecue.

Renseignements et inscriptions auprès de Bertrand Kolosa avant le 26 mai (03 29 80 49 29).

ÉTAT-CIVIL DE MAI

NAISSANCES :

Kélyan GAUTHIEZ
Eva MOITRIER – GIRBONE
Edward GUESSAS
Kamil HOUSSE
Kylian ADRETTE

DECES :

Claude GRANDJEAN
Marcelle JOSQUIN Veuve ROSQUIN

ÉCOLE SAINTE-MARIE

Les inscriptions à l'école Sainte-Marie (rue André-Theuriet) auront lieu sur rendez-vous auprès de Madame Gaucher (03 29 80 31 73 ou 06 72 85 62 19). L'école propose

une classe maternelle et une école élémentaire avec initiation aux langues vivantes, atelier informatique, éveil à la foi.

EXPOSITION DU CLUB PEINTURE.

Le club peinture La palette stenaïenne présentera son exposition annuelle sur le thème des affiches publicitaires

du 05 au 14 juin au Port de Plaisance (tous les jours de 15h00 à 18h00, entrée libre).

ACTIVITÉS DE LA L.P.O.

• **Dimanche 13 :** Marche nature en Argonne avec l'association Argonne Fan Nature.

• **Dimanche 20 :** Sortie découverte de pelouse calcaire de Villécloye, en partenariat avec le Conservatoire des Sites Naturels Lorrains (rendez-vous sur la pelouse à 10h00).

MAINTENANCE DU SITE www.parlaporte.com.

Le site privé www.parlaporte.com sera inaccessible jusqu'au 15 juin

pour cause de maintenance.

FÊTE DU TENNIS.

La fête du tennis aura lieu le samedi 19 à partir de 9h30 à la salle polyvalente : matches, remise de prix,

danse country à 18h00, musique avec l'Harmonie de Stenay à 19h00. Petite restauration sur place.

CÉRÉMONIE DU 18 JUIN.

La cérémonie commémorant le 70e anniversaire de l'appel historique de 18 juin 1940 se déroulera le vendredi 18 au Monument aux Morts.

Rendez-vous sur place à 18h00. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la mairie.

CONFÉRENCE À HALLES-SOUS-LES-CÔTES.

Le dimanche 6 à 15h00, les Amis de Montserrat accueilleront Mr Chatenet, licencié en théologie, qui donnera une conférence sur l'art

constantinien au Vatican et dans le sud-ouest (explication des symboles chrétiens dans l'architecture).

CINEMA LUX
DE MONTMÉDY
<http://cinema-montmedy.com>

LES INVITÉS DE MON PÈRE
 (comédie) - Jeudi 3 (21h00), vendredi 4 (21h00), samedi 5 (21h00), dimanche 6 (14h30), mardi 8 (21h00).

LA REINE DES POMMES
 (comédie dramatique, romance)
 Samedi 5 (15h00), dimanche 6 (17h30 et 20h00), lundi 7 (20h00).

IRON MAN 2
 (action, aventure, science-fiction)
 Jeudi 10 (21h00), vendredi 11 (21h00), samedi 12 (21h00), dimanche 13 (14h30), mardi 15 (21h00).

THE GOOD HEART
 (drame - VO sous titrée)
 Samedi 12 (15h00), dimanche 13 (14h30 et 20h00), lundi 14 (20h00).

MAMMUTH
 (comédie) - Jeudi 17 (21h00), vendredi 18 (21h00), samedi 19 (21h00), dimanche 20 (14h30), mardi 22 (21h00).

SUMÔ - A MATTER OF SIZE
 (comédie - VO sous titrée)
 Samedi 19 (15h00), dimanche 20 (17h30 et 20h00), lundi 21 (20h00).

L'AMOUR C'EST MIEUX À DEUX
 (comédie, romance)
 Jeudi 24 (21h00), vendredi 25 (21h00), samedi 26 (21h00), dimanche 27 (14h30), mardi 29 (21h00).

DANS SES YEUX EL SECRETO DE SUS OJOS
 (drame - VO sous titrée)
 Samedi 26 (15h00), dimanche 27 (17h30 et 20h00), lundi 28 (20h00).

CINEMA LUX
DE MONTMÉDY
<http://cinema-montmedy.com>

SERVICE MEDICAL DE GARDE :

Nuits - jours fériés – week-end (du samedi midi au lundi 8h00),

En cas d'urgence, appelez le N° unique

0 820 33 20 20

SI URGENCE VITALE, APPELER LE 15

MEDECINS

Dr DIDOT 03 29 80 36 40
Dr OLIVIER 03 29 80 32 00
Dr THINUS 03 29 80 33 22

AMBULANCES

Sté BECHAMP-LOLLIER
55700 STENAY
Tél. : 03 29 84 55 57

Ambulances CHEVANCE
55700 INOR
Tél. : 03 29 80 27 27

Ambulances DELSAUT
55700 BEAUCLAIR
Tél. : 03 29 80 68 06

TAXIS DU NORD MEUSIEN
13, rue de la Petite Fontaine
55700 LANEUVILLE S/Meuse
Tél. : 03 29 80 41 44

INFIRMIERES

Mesdames CLAUDEL,
DI MARCO et SERVAIS
Rés. Vauban – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 48 47

Madame PRADARIES
28, Rue du Gal de Gaulle 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 40 32

DENTISTES

Franck AUTIER
9, place Jean Ancel - STENAY
Tél. : 03 29 80 32 48

Jacques POINDRON
6, rue Docteur Sauce - STENAY
Tél. : 03 29 80 35 90

DIETETICIENNE

France DIHARS
8, rue du Petit Lavoir
HALLE-Sous-les Côtes
Tél. : 06 73 51 75 36 / 03 29 84 59 04

KINES

Jean-Marc BASTIN
Résidence Vauban - STENAY
Tél. : 03 29 80 49 49

Denis VILLARET
11, rue Chanzy - STENAY
Tél. : 03 29 80 63 72

Stéphanie PRUDHOMME
et Eloïse CHEVALIER
4, rue Général de Gaulle - STENAY
Tél. : 03 29 86 31 42

PODOLOGUE

Christophe HERMENT
10, Résidence Vauban
55700 - STENAY
Tél. : 03 29 80 45 73

ORTHOPHONISTES

Clotilde CAILLET-GIPEAUX
31, place de la République
55700 – STENAY
Tél. : 03 29 80 48 77

Martine EVRARD
10, Résidence Vauban
55700 – STENAY
Tél. : 03 29 80 38 18

VETERINAIRES

MM EVRARD, RAPPE et SARLET
Vétérinaires associés
2 bis, rue Ouvrage de Villy
55700-STENAY
Tél. : 03 29 80 62 19

PHARMACIENS

GARDES DE JUIN

Les 05 et 06
Pharmacie LAURENT
Stenay

• Les 12 et 13
Pharmacie MARC
Montmédy

• Les 19 et 20
Pharmacie BOUCHÉ
Damvillers

• Les 26 et 27
Pharmacie des Arcades
Stenay

• Les 3 et 4 juillet
Pharmacie BOUCHÉ
Damvillers

ATTENTION : EN SEMAINE, LE REPONDEUR DE
VOTRE PHARMACIEN DONNE
LA PHARMACIE DE GARDE !

→ SOUS RESERVE
CHANGEMENTS POSSIBLES
AU COURS DU MOIS.

Pharmacie du Val Dunois
17, Rue de l'Hôtel de Ville
55110 DUN-SUR-MEUSE
Tél. : 03 29 80 90 36

Pharmacie des Arcades
16, Place Raymond Poincaré
55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 30 28

Pharmacie LAURENT
Place de la République
55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 30 70

Pharmacie de la Place
9, Rue Mabilille
55600 MONTMEDY
Tél. : 03 29 80 11 34

Pharmacie MARC
15, Rue Mabilille
55600 MONTMEDY
Tél. : 03 29 80 10 38

Pharmacie BOUCHÉ
35, Rue Carnot
55150 DAMVILLERS
Tél. : 03 29 85 60 29



• **MAISON DES SERVICES**
Résidence Vauban - 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 26 81 - Fax : 03 29 80 26 82

Lundi : de 8h30 à 12h. et de 13h30 à 17h. Mardi : de 8h à 12h. et de 13h30 à 16h.30
Mercredi : de 9h. à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Jeudi : de 8h. à 12h00 et de 13h30 à 16h.30
Vendredi : de 8h30 à 12h. et de 13h30 à 17h.
Email : maisondesservices@stenay.com

SOCIAL – RETRAITE – LOGEMENT

- **A.D.A.P.A.H.** (03 29 79 05 84) : Le lundi et le mercredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 08h00 à 09h30 et de 13h30 à 17h00.
- **A.D.M.R.** : Le lundi matin de 8h00 à 12h00.
- **A.M.I.E.** : Le lundi de 08h45 à 12h00, le jeudi de 08h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00.
- **AMIVIE** : Le lundi de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 09h00 à 12h00 (Renseignements : 06 25 47 63 01).
- **C.A.U.E.** : Le jeudi 17 à 9h00. Un architecte est mis gratuitement à la disposition des particuliers, sur rendez-vous (03 29 80 26 81). Se renseigner à la Maison des Services
- **CENTR' AID** (soins aux toxicomanes) : Les jeudis 3 et 17 de 10h00 à 12h00 (sur rendez-vous).
- **C.R.A.M.** (service retraite) : 4e mardi du mois sur RV au 0821 10 54 10.
- **PERMANENCES D'URBANISME** : Les jeudis de 13h30 à 16h30 - De préférence sur rendez-vous au 03 29 85 19 71.

ACCES AU DROIT

- **I.L.C.G.** – Instance Locale de Coordination Gérontologique : le dernier vendredi du mois, de 09h00 à 11h00 en Mairie.
- **SÉCURITÉ SOCIALE** : Le vendredi de 09h30 à 12h00. Borne de remise à jour « Carte Vitale » en pharmacie.
- **S.S.I.A.D.** : Le jeudi matin de 8h00 à 12h00.
- **CEDIFF (Information juridique en droit privé)** : Le mardi 08 de 13h30 à 16h30 et le lundi 17 de 14h00 à 17h00.
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE** : Les personnes doivent envoyer un courrier à Mr. Gabriel – 6 b, rue Fort de Vaux à Verdun pour expliquer le litige. Il leur répond ensuite avec une date de permanence à Stenay.

EMPLOI – FORMATION

- **PÔLE EMPLOI** : Se renseigner à la Maison des Services ou contacter le Pôle Emploi de Verdun (3949). Offres consultables sur place, actualisées le mercredi.
- **ASSEDIC** : Pas de permanence à Stenay. Renseignements au 39 49 (numéro unique, ne fonctionne que d'un fixe), ou sur www.assedic.fr
- **KIOSQUE INFORMATION JEUNESSE** : En libre accès au Foyer des Jeunes.
- **MISSION LOCALE DU NORD MEUSIEN** : Les mardis, mercredis et vendredis de 09h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00, sur rendez-vous au 03 29 86 25 26.
- **POINT EMPLOI** : Les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.

CENTRE MEDICO-SOCIAL
Rue de l'Hôpital – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 32 34

- **CENTRE TABA COLOGIE / ALCOOLOGIE** : Les jeudis 10 et 24 juin.
- **CROIX BLEUE** : Permanence d'accueil et d'écoute sur la prévention de l'alcoolisme le 3ème jeudi du mois de 14h00 à 16h00.
- **PLANNING FAMILIAL** : Sur rendez-vous. Informations possibles au 03 29 80 32 34 du lundi au vendredi.

MAISON DU PARC.
B.P. 67 – 55700 STENAY
Tél. : 03 29 80 39 08

Voir page 4.

DIVERS

- **A.P.A.P.H. DU NORD MEUSIEN** : C.I.T.L. (03 29 80 37 49).

- **BIBLIOTHEQUE POUR TOUS** : Le lundi de 14h30 à 16h30, le mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 10h00 à 12h00, le samedi de 14h00 à 17h00.
- **C.F.D.T. – PRUD'HOMMES ET RETRAITES INTERPROS** : Les 1er et 3ème mercredis du mois de 17h00 à 18h30 3, Rue Chanzy – Stenay.
- **CGT – droit du travail** : Le vendredi de 10h00 à 12h00 (mairie).
- **CLUB DES ANCIENS** : Tous les jeudis de 13h30 à 18h00 (Résidence Vauban)
- **C.M.P.P.** : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.
- **ECOLE DE MUSIQUE** : Permanence du lundi au vendredi de 9h00 à 11h0 et le mercredi de 9h00 à 12h00 – Rue Chanzy. En cas d'absence, s'adresser à la Maison des Services au 03 29 80. 26 81.
- **FITNESS** : Mardi de 18h00 à 19h00 et jeudi de 18h15 à 19h15 (renforcement musculaire), jeudi 19h15 à 20h15 (step).
- **MUSEE DE LA BIERE** : Ouvert tous les jours de 10h00 à 18h00.

- **OBSERVATOIRE DU LOGEMENT** : Tous les jours de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 à la CODECOM (03 29 80 31 81).
- **OFFICE DE TOURISME** : Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (03 29 80 64 22). _
- **PEPINIERE D'ENTREPRISES** : APPUI CREATION D'ENTREPRISES www.stenay-eco.fr – Chemin des Groseilliers – Tél. : 03 29 80 38 38.
- **PERMANENCES DU MAIRE ET CONSEILLER GENERAL** : Samedis 12, 19 et 26 juin de 9h30 à 12h00.
- **SALLE SOUVENIR SAINT DAGOBERT** Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.
- **U.N.C.A.F.N.** : 7, avenue des Ardennes (03 29 80 36 45).
- **YOGA** : Chaque jeudi de 18h00 à 19h00 (Foyer Martinot).
- **MESSE** : Le dimanche à 10h00 en l'église paroissiale.

POUR LE PROCHAIN BULLETIN, PENSEZ À DEPOSER VOS ARTICLES AVANT LE 18 JUIN.

ATTENTION ! : Certaines dates peuvent changer. Renseignez-vous avant toute démarche.